

Service émetteur :
Direction de l'hospitalisation, de l'autonomie et de la Performance
Direction Adjointe de l'Hospitalisation
Département de l'offre de soins
Pôle Autorisations

ARRÊTÉ
**relatif aux bilans des objectifs quantifiés en implantation déterminant la recevabilité des
demandes d'autorisations des activités de soins et d'équipements matériels lourds
mentionnées aux articles R. 6122-25 et R 6122-26 du code de la santé publique**

**Le Directeur général de
l'agence régionale de santé de Bretagne**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6122-1, L. 6122-2, L. 6122-9 ; R. 6122-25 à R. 6122-31 ; D. 6121-6 à D. 6121-10 ;

Vu le décret du 30 octobre 2019 portant nomination de M. Stéphane MULLIEZ en qualité de Directeur général de l'agence régionale de santé Bretagne à compter du 1^{er} novembre 2019 ;

Vu l'arrêté du 1^{er} octobre 2012 du Directeur de l'agence régionale de santé relatif à l'ouverture des périodes de dépôt des demandes d'autorisation et de renouvellement d'autorisation des matières relevant du schéma régional de l'organisation sanitaire ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2017 du Directeur général de l'agence régionale de santé de Bretagne déterminant les limites des zones du schéma régional de santé donnant lieu à la répartition des activités de soins et équipements matériels lourds ;

Vu l'arrêté du Directeur de l'agence régionale de santé de Bretagne en date du 11 juillet 2022 portant révision du projet régional de santé 2018-2022 de la région Bretagne ;

Vu l'arrêté du 28 février 2020, portant délégation de signature à M. Malik LAHOUCINE, Directeur général adjoint de l'agence régionale de santé Bretagne, à compter du 2 mars 2020 ;

Vu l'arrêté du 25 août 2022 du Directeur général de l'agence régionale de santé de Bretagne modifiant le calendrier de dépôt des demandes d'autorisation relevant du schéma régional de santé ;

ARRÊTE

Article 1 : Sont établis selon les tableaux figurant en annexes ci-jointes, pour la période de dépôt du **1^{er} octobre au 30 novembre 2022** les bilans des objectifs quantifiés en implantation en tant qu'ils se rapportent aux demandes de création des activités de soins des disciplines énumérées ci-après :

- médecine d'urgence
- médecine
- chirurgie
- réanimation
- gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale

- activités cliniques et biologiques d'assistance médicale à la procréation, activités de diagnostic prénatal
- psychiatrie générale et psychiatrie infanto juvénile
- soins de longue durée
- traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra rénale
- traitement du cancer
- soins de suite et de réadaptation
- activités interventionnelles sous imagerie médicale par voie endovasculaire en cardiologie
- examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales

Article 2 : Ces bilans de recevabilité ne sont pas opposables aux demandes de conversion ou de regroupement mentionnées à l'article L. 6122-3 du code susvisé. Ils ne sont pas non plus opposables aux demandes de création de structures alternatives à l'hospitalisation se rapportant aux activités de soins énumérées à l'article 1^{er} du présent arrêté, déjà autorisées en hospitalisation complète, excepté pour la psychiatrie.

Article 3 : Conformément aux dispositions de l'article R. 6122-30 du code susvisé, ce bilan sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Article 4 : La Directrice adjointe de l'hospitalisation de l'Agence régionale de santé de Bretagne et le représentant de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Rennes, le 6 SEP. 2022

P/ le Directeur général
de l'agence régionale de santé Bretagne
Le Directeur général adjoint

Malik LAHOUCINE

ANNEXE

Au 1^{er} septembre 2022, les bilans des objectifs quantifiés (OQOS) des **activités de soins** mentionnés aux articles 1 et 2 du présent arrêté s'établissent ainsi :

MEDECINE D'URGENCE :

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Structure des urgences	Finistère-Penn Ar Bed	10	10	NON
	Lorient-Quimperlé	2	2	NON
	Brocéliande-Atlantique	3	2	OUI
	Haute-Bretagne	6	6	NON
	St Malo-Dinan	2	2	NON
	Armor	4	4	NON
	Cœur de Breizh	1	1	NON
	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Structure des urgences pédiatriques	Finistère-Penn Ar Bed	1	1	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Structures mobiles d'urgences et de réanimation	Finistère-Penn Ar Bed	7	7	NON
	Lorient-Quimperlé	2	2	NON
	Brocéliande-Atlantique	3	3	NON
	Haute-Bretagne	4	4	NON
	St Malo-Dinan	2	2	NON
	Armor	4	4	NON
	Cœur de Breizh	1	1	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Services d'aide médicale urgente - SAMU	Finistère-Penn Ar Bed	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	1	1	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON
	Armor	1	1	NON

MEDECINE :

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Médecine	Finistère-Penn Ar Bed	20*	21	NON
	Lorient-Quimperlé	6	6	NON
	Brocéliande-Atlantique	6	6	NON
	Haute-Bretagne	18 à 19**	19	NON
	St Malo-Dinan	5	5	NON
	Armor	8	8	NON
	Cœur de Breizh	2***	3	NON

*A l'issue des regroupements des cliniques Keraudren et Grand Large

**A l'issue de la recomposition en cours entre St-Méen et Montfort

*** A l'issue de la reconstruction du site de Guéméné

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Médecine en hospitalisation à domicile	Finistère-Penn Ar Bed	4	3	OUI
	Lorient-Quimperlé	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	2	2	NON
	Haute-Bretagne	2	2	NON
	St Malo-Dinan	1	1	NON
	Armor	3	3	NON
	Cœur de Breizh	1	1	NON

CHIRURGIE :

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Chirurgie	Finistère-Penn Ar Bed (dont HIA)	11*	12	NON
	Lorient-Quimperlé	3	3	NON
	Brocéliande-Atlantique	3	3	NON
	Haute-Bretagne	10	10	NON
	St Malo-Dinan	3	3	NON
	Armor	5	5	NON
	Cœur de Breizh	1	1	NON

*A l'issue des 3 recompositions en cours sur Brest et Quimper

REANIMATION :

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Réanimation adultes	Finistère-Penn Ar Bed	3 ou 4	4	NON
	Lorient-Quimperlé	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	1	1	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON
	St Malo-Dinan	1	1	NON
	Armor	1	1	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Réanimation pédiatrique	Finistère-Penn Ar Bed	1	1	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON

PERINATALITE :

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Gynécologie obstétrique	Finistère-Penn Ar Bed	6	6	NON
	Lorient-Quimperlé	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	3	3	NON
	Haute-Bretagne	6	6	NON
	St Malo-Dinan	2	1	OUI
	Armor	4	4	NON
	Coeur de Breizh	1	1	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Soins courants de néonatalogie	Finistère-Penn Ar Bed	4	4	NON
	Lorient-Quimperlé	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	2	2	NON
	Haute-Bretagne	5	5	NON
	St Malo-Dinan	2	1	OUI
	Armor	2	2	NON
	Cœur de Breizh	1	1	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Soins intensifs de néonatalogie	Finistère-Penn Ar Bed	2	2	NON
	Lorient-Quimperlé	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	1	1	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON
	St Malo-Dinan	0	0	NON
	Armor	1	1	NON
	Cœur de Breizh	0	0	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Réanimation néonatale	Finistère-Penn Ar Bed	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	1	1	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON
	Armor	1	1	NON

AIDE MEDICALE A LA PROCREATION – DIAGNOSTIC PRENATAL :

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Activités biologiques de préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	Finistère-Penn Ar Bed	4	4	NON
	Lorient-Quimperlé	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	1	1	NON
	Haute-Bretagne	2	2	NON
	St Malo-Dinan	1	1	NON
	Armor	2	2	NON
	Cœur de Breizh	0	0	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Autres activités biologiques *	Finistère-Penn Ar Bed	2	2	NON
	Lorient-Quimperlé	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	0	0	NON
	Haute-Bretagne	2	2	NON
	St Malo-Dinan	0	0	NON
	Armor	1	0	OUI
	Cœur de Breizh	0	0	NON

**Comprenant les activités relatives à la FIV avec ou sans micro-manipulation, le recueil du sperme en vue de don, la préparation d'ovocytes en vue de don, la conservation à usage autologue de gamètes et tissus germinaux, la conservation des embryons en vue d'un projet parental, la conservation des embryons en vue de leur accueil*

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Activités cliniques **	Finistère-Penn Ar Bed	2	2	NON
	Lorient-Quimperlé	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	0	0	NON
	Haute-Bretagne	3	3	NON
	St Malo-Dinan	0	0	NON
	Armor	1	0	OUI
	Cœur de Breizh	0	0	NON

** Comprenant le prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP, le prélèvement par ponction de spermatozoïdes, le transfert d'embryons en vue de leur implantation, le prélèvement d'ovocytes en vue de don, la mise en œuvre de l'accueil de l'embryon.

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Analyses de cytogénétique y compris analyses de cytogénétique moléculaire	Finistère-Penn Ar Bed	1	1	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Analyses de génétique moléculaire	Finistère-Penn Ar Bed	1	1	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Analyses en vue du diagnostic des maladies infectieuses	Finistère-Penn Ar Bed	1	1	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON
Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
	Finistère-Penn Ar Bed	1	1	NON
	Lorient-Quimperlé Haute-Bretagne	1	1	NON
Examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
	Finistère-Penn Ar Bed	1	1	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON

PSYCHIATRIE :

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Psychiatrie générale en hospitalisation complète	Finistère-Penn Ar Bed	13	13	NON
	Lorient-Quimperlé	4	4	NON
	Brocéliande-Atlantique	3	3	NON
	Haute-Bretagne	6	6	NON
	St Malo-Dinan	2	2	NON
	Armor	5	5	NON
	Cœur de Breizh	3	3	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Psychiatrie générale en hospitalisation de jour	Finistère-Penn Ar Bed	31	31 (hors HIA)	NON
	Lorient-Quimperlé	12	12	NON
	Brocéliande-Atlantique	12	12	NON
	Haute-Bretagne	18	18	NON
	St Malo-Dinan	7	6	OUI*
	Armor	9	9	NON
	Cœur de Breizh	7	7	NON

*deux demandes d'autorisation ont été déposées sur cette implantation (CSOS d'octobre 2022)

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Psychiatrie générale en hospitalisation de nuit	Finistère-Penn Ar Bed	7	6	OUI*
	Lorient-Quimperlé	2	2	NON
	Brocéliande-Atlantique	1	1	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON
	St Malo-Dinan	2	2	NON
	Armor	2	2	NON
	Cœur de Breizh	1	1	NON

*une demande d'autorisation a été déposée sur cette implantation (CSOS d'octobre 2022)

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Psychiatrie générale Placement familial thérapeutique	Finistère-Penn Ar Bed	4	0	OUI
	Lorient-Quimperlé	2	1	OUI
	Brocéliande-Atlantique	1	1	NON
	Haute-Bretagne	2	2	NON
	St Malo-Dinan	2	1	OUI
	Armor	2	2	NON
	Cœur de Breizh	1	1	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Psychiatrie générale Appartements thérapeutiques	Finistère-Penn Ar Bed	13	11	OUI
	Lorient-Quimperlé	3	3	NON
	Brocéliande-Atlantique	6	6	NON
	Haute-Bretagne	4	2	OUI
	St Malo-Dinan	5	4	OUI
	Armor	2	2	NON
	Cœur de Breizh	2	1	OUI

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Psychiatrie générale Post-cure psychiatrique	Finistère-Penn Ar Bed	2	2	NON
	Lorient-Quimperlé	0	0	NON
	Brocéliande-Atlantique	2	2	NON
	Haute-Bretagne	2	2	NON
	St Malo-Dinan	0	0	NON
	Armor	0	0	NON
	Cœur de Breizh	0	0	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les QQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Psychiatrie générale Centre de crise	Finistère-Penn Ar Bed	1	1	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les QQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Psychiatrie générale Hospitalisation à domicile	Finistère-Penn Ar Bed	1	1	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les QQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Psychiatrie infantile juvénile en hospitalisation complète	Finistère-Penn Ar Bed	4	4	NON
	Lorient-Quimperlé	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	1	1	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON
	St Malo-Dinan	1	1	NON
	Armor	1 à 2	1	OUI*
	Cœur de Breizh	0	0	NON

*une demande d'autorisation a été déposée sur cette implantation

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les QQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Psychiatrie infantile juvénile en hospitalisation de jour	Finistère-Penn Ar Bed	9	9	NON
	Lorient-Quimperlé	7	7	NON
	Brocéliande-Atlantique	7	6	OUI
	Haute-Bretagne	12	11	OUI
	St Malo-Dinan	2	2	NON
	Armor	5	6	NON
	Cœur de Breizh	4	4	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les QQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Psychiatrie infantile en hospitalisation de nuit	Finistère-Penn Ar Bed	2	2	NON
	Lorient-Quimperlé	1	0	OUI
	Brocéliande-Atlantique	1	1	NON
	Haute-Bretagne	1	0	OUI
	St Malo-Dinan	1	0	OUI
	Armor	1	1	NON
	Cœur de Breizh	0	0	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les QQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Psychiatrie infantile Placements familial thérapeutique	Finistère-Penn Ar Bed	3	1	OUI
	Lorient-Quimperlé	2	0	OUI
	Brocéliande-Atlantique	1	1	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON
	St Malo-Dinan	2	1	OUI
	Armor	2	1	OUI
	Cœur de Breizh	1	0	OUI

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les QQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Psychiatrie infantile Centre de crise	Finistère-Penn Ar Bed	1	1	NON

SOINS DE LONGUE DUREE :

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Nombre d'autorisations délivrées		
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II		
Soins de longue durée	Finistère-Penn Ar Bed	11	10	OUI*
	Lorient-Quimperlé	5	5	NON
	Brocéliande-Atlantique	5	5	NON
	Haute-Bretagne	7	7	NON
	St Malo-Dinan	3	3	NON
	Armor	5	4	OUI
	Cœur de Breizh	2	2	NON

*une demande d'autorisation a été déposée sur cette implantation (CSOS d'octobre 2022)

TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Nombre d'autorisations délivrées		
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II		
Centres d'hémodialyse adultes	Finistère-Penn Ar Bed	7	7	NON
	Lorient-Quimperlé	2	2	NON
	Brocéliande-Atlantique	2	3	NON
	Haute-Bretagne	4	4	NON
	St Malo-Dinan	2	2	NON
	Armor	2	2	NON
	Cœur de Breizh	1	1	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Nombre d'autorisations délivrées		
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II		
Unités de dialyse médicalisée	Finistère-Penn Ar Bed	7	7	NON
	Lorient-Quimperlé	2	2	NON
	Brocéliande-Atlantique	2	3	NON
	Haute-Bretagne	3	3	NON
	St Malo-Dinan	2	2	NON

TRAITEMENT DU CANCER :

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Chirurgie des cancers mammaires	Finistère-Penn Ar Bed	5*	6	NON
	Lorient-Quimperlé	2	2	NON
	Brocéliande-Atlantique	2	2	NON
	Haute-Bretagne	3	3	NON
	St Malo-Dinan	2	2	NON
	Armor	4	4	NON
	Cœur de Breizh	1	1	NON

*A l'issue des regroupements des cliniques Keraudren et Grand Large

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Chirurgie des cancers digestifs	Finistère-Penn Ar Bed	6*	8	NON
	Lorient-Quimperlé	3	3	NON
	Brocéliande-Atlantique	3	3	NON
	Haute-Bretagne	6	6	NON
	St Malo-Dinan	3	3	NON
	Armor	4	4	NON
	Cœur de Breizh	1	1	NON

*A l'issue des regroupements et reconfigurations en cours

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Chirurgie des cancers urologiques	Finistère-Penn Ar Bed	5	5	NON
	Lorient-Quimperlé	2	1	OUI
	Brocéliande-Atlantique	2	2	NON
	Haute-Bretagne	3	3	NON
	St Malo-Dinan	2	2	NON
	Armor	2	2	NON
	Cœur de Breizh	1	1	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Chirurgie des cancers gynécologiques	Finistère-Penn Ar Bed	4*	5	NON
	Lorient-Quimperlé	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	2	2	NON
	Haute-Bretagne	3	3	NON
	St Malo-Dinan	1	1	NON
	Armor	3	3	NON
	Cœur de Breizh	0	0	NON

*A l'issue des regroupements des cliniques Keraudren et Grand Large

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Chirurgie des cancers ORL maxillo-faciaux	Finistère-Penn Ar Bed	5*	7	NON
	Lorient-Quimperlé	2	2	NON
	Brocéliande-Atlantique	2	2	NON
	Haute-Bretagne	4	4	NON
	St Malo-Dinan	2	2	NON
	Armor	3	3	NON
	Cœur de Breizh	1	1	NON

*A l'issue des regroupements et reconfigurations en cours

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Chirurgie des cancers thoraciques	Finistère-Penn Ar Bed	3	3	NON
	Lorient-Quimperlé	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	1	1	NON
	Haute-Bretagne	3	3	NON
	St Malo-Dinan	0	0	NON
	Armor	1	1	NON
	Cœur de Breizh	0	0	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les QQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Chirurgie des cancers pédiatriques	Finistère-Penn Ar Bed	1	1	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les QQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Radiothérapie externe	Finistère-Penn Ar Bed	2	2	NON
	Lorient-Quimperlé	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	2	2	NON
	Haute-Bretagne	2	2	NON
	St Malo-Dinan	1	1	NON
	Armor	1	1	NON
	Cœur de Breizh	0	0	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les QQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Radiothérapie pédiatrique	Haute-Bretagne	1	1	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les QQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Curiothérapie	Finistère-Penn Ar Bed	1	1	NON
	Lorient-Quimperlé	0	0	NON
	Brocéliande-Atlantique	1	1	NON
	Haute-Bretagne	2	2	NON

	St Malo-Dinan	0	0	NON
	Armor	1	1	NON
	Cœur de Breizh	0	0	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Chimiothérapie adultes	Finistère-Penn Ar Bed	4	5	NON
	Lorient-Quimperlé	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	2	2	NON
	Haute-Bretagne	5	5	NON
	St Malo-Dinan	2	2	NON
	Armor	3	3	NON
	Cœur de Breizh	1	1	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Chimiothérapie Enfants	Finistère-Penn Ar Bed	1	1	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Utilisation thérapeutique de radio-éléments en sources non scellées adultes	Finistère-Penn Ar Bed	1	1	NON
	Lorient-Quimperlé	0	0	NON
	Brocéliande-Atlantique	0	0	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON
	St Malo-Dinan	0	0	NON
	Armor	0	0	NON
	Cœur de Breizh	0	0	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Utilisation thérapeutique de radio-éléments en sources non scellées enfants	Finistère-Penn Ar Bed	1	1	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON

SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION :

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Soins de suite et de réadaptation non spécialisés	Finistère-Penn Ar Bed	16*	17	NON
	Lorient-Quimperlé	6*	8	NON
	Brocéliande-Atlantique	8	8	NON
	Haute-Bretagne	15	15	NON
	St Malo-Dinan	7	7	NON
	Armor	6	6	NON
	Cœur de Breizh	4	4	NON

*A l'issue des deux regroupements en cours

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Soins de suite et de réadaptation dédiés aux personnes âgées polyathologiques dépendantes	Finistère-Penn Ar Bed	9	9	NON
	Lorient-Quimperlé	4	4	NON
	Brocéliande-Atlantique	4	4	NON
	Haute-Bretagne	7	7	NON
	St Malo-Dinan	4	4	NON
	Armor	5	5	NON
	Cœur de Breizh	1 à 2	1	OUI

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Soins de suite et de réadaptation locomoteurs	Finistère-Penn Ar Bed	7	7	NON
	Lorient-Quimperlé	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	3	3	NON
	Haute-Bretagne	8	8	NON
	St Malo-Dinan	2	2	NON
	Armor	3	3	NON
	Cœur de Breizh	1	1	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Soins de suite et de réadaptation neurologiques	Finistère-Penn Ar Bed	5	5	NON
	Lorient-Quimperlé	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	3	3	NON
	Haute-Bretagne	6	6	NON
	St Malo-Dinan	1	1	NON
	Armor	3	3	NON
	Cœur de Breizh	1	1	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Soins de suite et de réadaptation conduites addictives	Finistère-Penn Ar Bed	2	2	NON
	Lorient-Quimperlé	1*	2	NON
	Brocéliande-Atlantique	0	0	NON
	Haute-Bretagne	3	3	NON
	St Malo-Dinan	0	0	NON
	Armor	1	1	NON
	Cœur de Breizh	0	0	NON

*A, l'issue du regroupement en cours

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les QQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Soins de suite et de réadaptation cardio-vasculaires	Finistère-Penn Ar Bed	4	4	NON
	Lorient-Quimperlé	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	1	1	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON
	St Malo-Dinan	1	1	NON
	Armor	1	1	NON
	Cœur de Breizh	1	0	OUI

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les QQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Soins de suite et de réadaptation respiratoires	Finistère-Penn Ar Bed	5	5	NON
	Lorient-Quimperlé	2	2	NON
	Brocéliande-Atlantique	1	1	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON
	St Malo-Dinan	0	0	NON
	Armor	1	1	NON
	Cœur de Breizh	1	1	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les QQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Soins de suite et de réadaptation digestifs	Finistère-Penn Ar Bed	2	2	NON
	Lorient-Quimperlé	0	0	NON
	Brocéliande-Atlantique	1	1	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON
	St Malo-Dinan	0	0	NON
	Armor	1	1	NON
	Cœur de Breizh	0	0	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Implantations		
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Soins de suite et de réadaptation onco-hématologiques	Finistère-Penn.Ar Bed	3	2	OUI
	Lorient-Quimperlé	0	0	NON
	Brocéliande-Atlantique	0	0	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON
	St Malo-Dinan	0	0	NON
	Armor	0	0	NON
	Cœur de Breizh	0	0	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Implantations		
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Soins de suite et de réadaptation brûlés	Finistère-Penn.Ar Bed	0	0	NON
	Lorient-Quimperlé	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	0	0	NON
	Haute-Bretagne	0	0	NON
	St Malo-Dinan	0	0	NON
	Armor	0	0	NON
	Cœur de Breizh	0	0	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Implantations		
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Soins de suite et de réadaptation enfants - adolescents	Finistère-Penn.Ar Bed	5	4	OUI
	Lorient-Quimperlé	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	1	1	NON
	Haute-Bretagne	3	3	NON
	St Malo-Dinan	0	0	NON
	Armor	2	2	NON
	Cœur de Breizh	0	0	NON

ACTIVITES INTERVENTIONNELLES SOUS IMAGERIE MEDICALE PAR VOIE ENDOVASCULAIRE EN CARDIOLOGIE :

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Actes de type 1 : électrophysiologie	Finistère-Penn Ar Bed	1	1	NON
	Lorient-Quimperlé	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	1	1	NON
	Haute-Bretagne	2	2	NON
	St Malo-Dinan	1	1	NON
	Armor	1	1	NON
	Cœur de Breizh	0	0	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Actes de type 2 : cardiopathies congénitales	Finistère-Penn Ar Bed	0	0	NON
	Lorient-Quimperlé	0	0	NON
	Brocéliande-Atlantique	0	0	NON
	Haute-Bretagne	1	1	NON
	St Malo-Dinan	0	0	NON
	Armor	0	0	NON
	Cœur de Breizh	0	0	NON

	Territoire de l'offre hospitalière	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
		Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations délivrées	
Actes de type 3 : autres cardiopathies de l'adulte	Finistère-Penn Ar Bed	3	3	NON
	Lorient-Quimperlé	1	1	NON
	Brocéliande-Atlantique	1	1	NON
	Haute-Bretagne	2	2	NON
	St Malo-Dinan	1	1	NON
	Armor	1	1	NON
	Cœur de Breizh	0	0	NON

EXAMEN DES CARACTERISTIQUES GENETIQUES D'UNE PERSONNE OU IDENTIFICATION D'UNE PERSONNE PAR EMPREINTES GENETIQUES A DES FINS MEDICALES

	Implantations		Nouvelles demandes recevables au titre des implantations
	Besoins fixés dans les OQOS du PRS II	Nombre d'autorisations	
Territoire de l'offre hospitalière : Région	Laboratoires d'examen de génétique moléculaire	4	NON
	Laboratoires de niveau de référence pour la cytogénétique	2	NON